Commune de Chevilly
Plan d'affectation communal

Approuvé par la Municipalité de Chevilly dans sa séance du 24 juillet 2023

Le Syndic: La Secrétaire:

Soumis à l'enquête publique du 26 août 2023 au 25 septembre 2023

Le Syndic: La Secrétaire:

Soumis à l'enquête publique complémentaire du 17 août 2024 au 16 septembre 2024

Le Syndic: La Secrétaire:

Adopté par le Conseil général de Chevilly dans sa séance du 30 janvier 2025

Le Président: La Secrétaire:

Soumis à l'enquête publique complémentaire du 11 avril au 10 mai 2026

Le Syndic : La Secrétaire

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 11 juin 2026

Le Président: La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent :

Lausanne, le

La Cheffe de Département:

Entrée en vigueur le

Légende:

- Périmètre du plan
- Zone centrale 15 LAT
- Zone d'habitation de faible densité 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- Zone mixte utilité publique / logement 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT
- Espace réservé aux eaux (avec largeur totale)
- Zone S1 de protection des eaux
- Zone S2 de protection des eaux
- Zone S3 de protection des eaux
- Bâtiment et objet recensés avec des notes 2 - 3 - 4
- Bâtiment classé / inscrit à l'inventaire
- Région archéologique

échelle 1:2000

Bureau de géomètres
Jean-Pierre Gaillard SA
Ch. de Villardin 14 1004 Lausanne T. 021 693 02 77 www.ag-sa.ch info@ag-sa.ch

Plan établi sur la base des données cadastrales du 29 novembre 2024

Conforme selon l'art. 10 RLAT par le bureau Mosini et Cavezzali SA
Morges, le

Signature du géomètre brevetté :

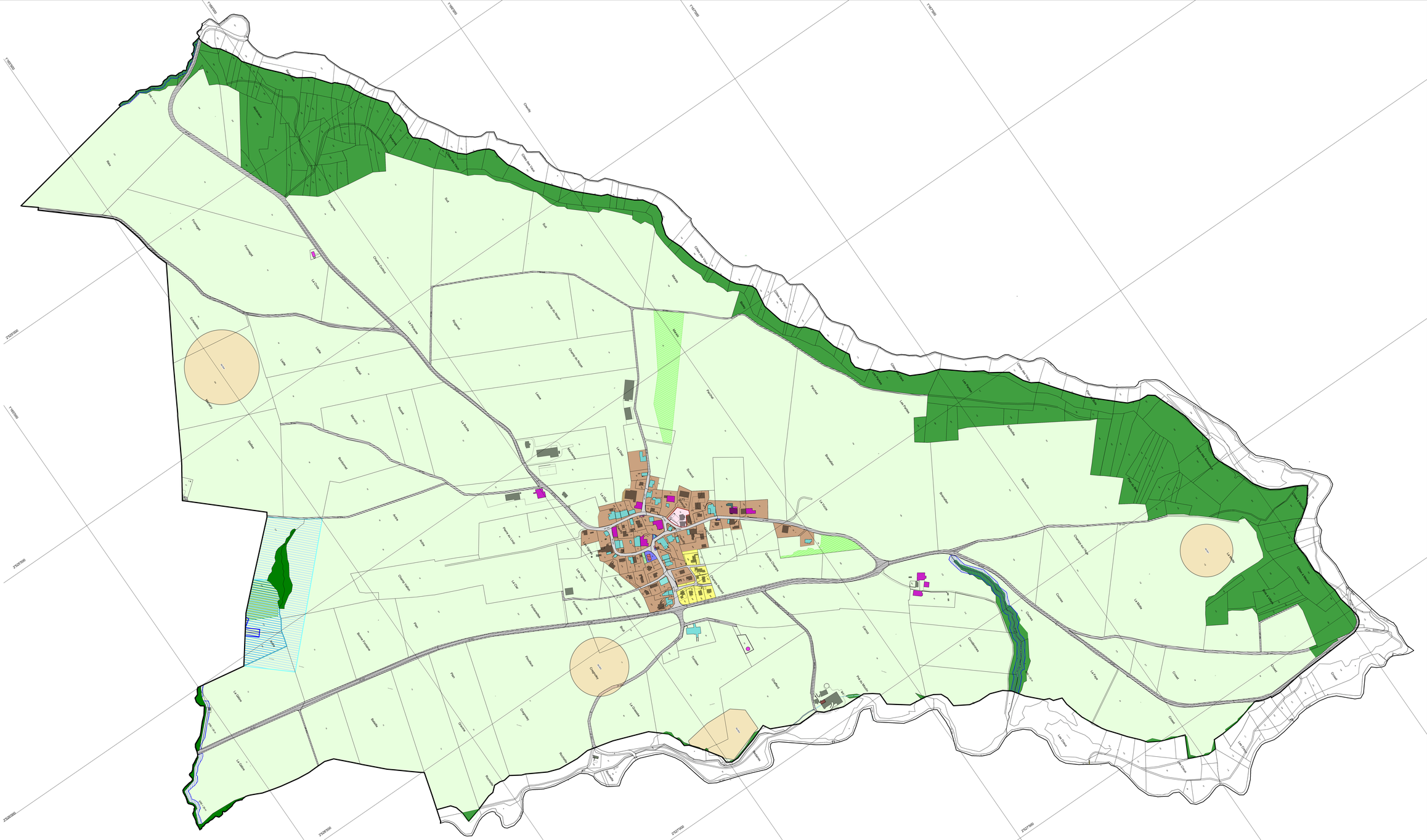
1'149'000
1'148'000
1'147'000
1'146'000
2'528'000
2'527'000
2'526'000
2'525'000
2'524'000
2'523'000
Cossy
Chemin de la Vaye
Chemin du Vieux-Moulin
Chemin du Pré-Neuf
Chemin du Vieux-Moulin
Chemin du Pré-Neuf
Chemin du Vieux-Moulin
Chemin du Pré-Neuf